

STAMINA PATRIMOINE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2017**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2017**

STAMINA PATRIMOINE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
STAMINA ASSET MANAGEMENT
15-19 avenue de Suffren
75007 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement STAMINA PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 décembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



STAMINA PATRIMOINE

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Il incombe à la société de gestion de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



STAMINA PATRIMOINE

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date du 2 mai 2018.

Neuilly sur Seine

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Didier Bénâtre

STAMINA PATRIMOINE

Bilan actif

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	390,337,822.77	405,261,878.35
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négo ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négo ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négo ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négo ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négo ciés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négo ciables	-	-
Négo ciés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négo ciés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	389,900,022.76	404,814,578.35
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	389,900,022.76	404,814,578.35
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	437,800.01	447,300.00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	437,800.01	447,300.00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	4,405,273.14	6,886,856.74
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4,405,273.14	6,886,856.74
Comptes financiers	4,281,646.31	571,097.24
Liquidités	4,281,646.31	571,097.24
TOTAL DE L'ACTIF	399,024,742.22	412,719,832.33

STAMINA PATRIMOINE

Bilan passif

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Capitaux propres	-	-
Capital	385,033,627.94	411,796,447.28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	19,778,235.64	2,264,738.27
Résultat de l'exercice (a,b)	-7,766,614.96	-7,769,724.03
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	397,045,248.62	406,291,461.52
Instruments financiers	61,600.00	166,600.01
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	61,600.00	166,600.01
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	61,600.00	166,600.01
Autres opérations	-	-
Dettes	1,917,893.60	1,745,655.98
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1,917,893.60	1,745,655.98
Comptes financiers	-	4,516,114.82
Concours bancaires courants	-	4,516,114.82
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	399,024,742.22	412,719,832.33

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

STAMINA PATRIMOINE

Hors-bilan

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
achat EURO FX CURR FUT (CME) 13/03/2017	-	6,269,566.45
achat EURO FX CURR FUT (CME) 19/03/2018	6,292,993.62	-
Options		
achat PUT EURO STOXX 50 - OPTION 17/03/17 3150	-	7,208,838.31
vente PUT EURO STOXX 50 - OPTION 17/03/17 2900	-	2,857,553.38
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
achat E-MINI MSCI EMERGING MARKETS 16/03/2018	12,128,950.22	-
achat EURO STOXX BANKS (SX7E) 16/03/2018	13,040,000.00	-
achat EURO STOXX BANKS (SX7E) 17/03/2017	-	2,927,500.00
achat EURO STOXX 50 - FUTURE 16/03/2018	8,732,500.00	-
achat RUSSELL 2000 E MINI INDEX FUT 16/03/2018	6,405,820.08	-
achat S&P 500 E-MINI FUTURE 16/03/2018	22,313,015.93	-
achat S&P 500 E-MINI FUTURE 17/03/2017	-	31,821,459.06
Options		
achat CALL EURO STOXX 50 - OPTIO 19/01/18 3700	941,864.45	-
achat PUT EURO STOXX 50 - OPTION 15/06/18 3100	5,893,514.52	-
vente PUT EURO STOXX 50 - OPTION 15/06/18 2500	853,844.97	-
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

STAMINA PATRIMOINE

Compte de résultat

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	23,130.76	50,534.10
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	906.50	-
Autres produits financiers	2,032.59	-
TOTAL I	26,069.85	50,534.10
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-26,302.74	-1,556.42
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-26,302.74	-1,556.42
Résultat sur opérations financières (I + II)	767.11	48,977.68
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-7,861,012.95	-8,259,410.96
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-7,860,245.84	-8,210,433.28
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	93,630.88	440,709.25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-7,766,614.96	-7,769,724.03

STAMINA PATRIMOINE

Règles et Méthodes Comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

STAMINA PATRIMOINE

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Frais de gestion

- 2 % TTC maximum pour la part R
- 0.80 % TTC maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance :

Part R et I :

Jusqu'au 20/09/2017 :

Une commission de surperformance de 20 % est appliquée sur la différence positive entre la performance du FCP (nette des frais de gestion fixes) et la performance de l'indicateur de référence à posteriori suivant : 20 % Eurostoxx 50 dividendes réinvestis + 20 % MSCI World dividendes réinvestis + 60 % EONIA capitalisé OIS).

Part R :

A compter du 21/09/2017

Une commission de surperformance de 20 % est appliquée sur la différence positive entre la performance du FCP (nette des frais de gestion fixes) et la performance de l'EONIA + 4.00% (objectif de performance chiffré)

Part I :

A compter du 21/09/2017

Une commission de surperformance de 20 % est appliquée sur la différence positive entre la performance du FCP (nette des frais de gestion fixes) et la performance de l'EONIA + 5.20% (objectif de performance chiffré)

Modalités de calcul de la commission de surperformance à partir du 21/09/2017 :

La commission de surperformance est égale à 20% de la différence positive entre la performance du FCP (nette des frais de gestion fixes) et la performance de l'EONIA + 4% (objectif de performance chiffré) pour la part R (EONIA + 5.20% pour la part I).

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à l'évolution au-delà de l'EONIA + 4% pour la part R (EONIA + 5.20% pour la part I) ou de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

Les commissions de performance sont calculées à chaque date de calcul de valeur liquidative et provisionnées afin de venir en déduction du calcul pour obtenir la valeur liquidative nette du fonds et des parts.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 20% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du Fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

STAMINA PATRIMOINE

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est de douze mois et porte sur la période 30/03/N et 30/03/N+1. Elle n'est due que si la performance du fonds est positive.

Cette commission de performance est provisionnée à chaque calcul de valeur liquidative, et prélevée en fin d'exercice et sera directement imputée au compte de résultat du fonds.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Pour la période comprise entre le 30/03/2017 et le 30/03/2018, la méthodologie appliquée est la suivante :

- Du 30/03/2017 au 21/09/2017 : application du seuil de déclenchement des frais de gestion variables, indicateur composite : 20% Eurostoxx 50 dividendes réinvestis + 20 MSCI World dividendes réinvestis + 60% EONIA capitalisé OIS,
- Le 21/09/2017 : modification du seuil de déclenchement de la commission de surperformance avec application d'un seuil double par l'ajout de l'EONIA + 5,2% pour les parts I et EONIA + 4% pour les parts R (le plus favorable pour les porteurs),
- Du 21/09/2017 au 30/03/2018 : application d'un seuil double en retenant le plus favorable pour les porteurs :
 - maximum (indicateur composite : 20% Eurostoxx 50 dividendes réinvestis+ 20% MSCI World dividendes réinvestis+ 60% EONIA capitalisé OIS et EONIA +5,2% pour les parts I et EONIA 4% pour les parts R).
- A partir du 30/03/2018 : le seuil de déclenchement de la commission de surperformance devient EONIA + 5,2% pour les parts I et EONIA + 4% pour les parts R avec prélèvement de la commission de surperformance à l'issue de la période de référence soit le 30/03/2019.

Rétrocession de frais de gestion

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un taux communiqué par la société de gestion.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part R et I

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part R et I

Changements affectant le fonds :

Néant

STAMINA PATRIMOINE

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Actif net en début d'exercice	406,291,461.52	435,625,012.90
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	33,760,517.83	29,729,050.34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-55,558,444.44	-65,327,072.99
Plus-values réalisées sur dépôts et Instruments financiers	23,281,258.10	7,791,020.12
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1,003,250.20	-7,313,676.15
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	6,918,508.23	28,975,202.82
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5,844,798.07	-26,950,078.51
Frais de transaction	-189,684.11	-442,941.27
Différences de change	-3,021,472.89	-4,263.53
Variation de la différence d'estimation des dépôts et Instruments financiers	-169,126.31	11,901,034.86
Différence d'estimation exercice N	28,172,324.33	28,341,450.64
Différence d'estimation exercice N-1	-28,341,450.64	-16,440,415.78
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	440,524.80	518,606.21
Différence d'estimation exercice N	117,928.75	-322,596.05
Différence d'estimation exercice N-1	322,596.05	841,202.26
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-7,860,245.84	-8,210,433.28
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	397,045,248.62	406,291,461.52

STAMINA PATRIMOINE

Complément d'information 1

Exercice
29/12/2017

Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des Instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	33,033,391.24
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des Instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

STAMINA PATRIMOINE

Complément d'information 2

Exercice
29/12/2017

Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	213,999.228	
Nombre de titres rachetés	353,019.161	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	52,531.02	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	7,968,707.92	2.00
Commissions de surperformance	968.54	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	108,663.51	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

STAMINA PATRIMOINE

Ventilation par nature des créances et dettes

Exercice
29/12/2017

Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	1,398,348.10
Déposit autres devises	1,640,540.32
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	1,366,384.72
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	4,405,273.14
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	631,613.91
Autres créditeurs divers	1,286,279.69
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	1,917,893.60

STAMINA PATRIMOINE

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Exercice
29/12/2017

Actif		
Obligations et valeurs assimilées		-
Obligations indexées		-
Obligations convertibles		-
Titres participatifs		-
Autres obligations et valeurs assimilées		-
Titres de créances		-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		-
Bons du Trésor		-
Autres TCN		-
Autres Titres de Créances		-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		-
Passif		
Opérations de cession sur Instruments financiers		-
Actions		-
Obligations		-
Autres		-
Hors-bilan		
Opérations de couverture	6,292,993.62	
Taux		-
Actions		-
Autres	6,292,993.62	
Autres opérations	58,722,481.11	
Taux		-
Actions	58,722,481.11	
Autres		-

STAMINA PATRIMOINE

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	4,281,646.31
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

STAMINA PATRIMOINE

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	[3 mois - 1 an]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4,281,646.31	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

STAMINA PATRIMOINE

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	JPY
Actif		
Dépôts	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Titres d'OPC	15,189,655.63	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1,647,826.25	-
Comptes financiers	2,448,188.18	616,764.56
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Dettes	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Comptes financiers	-	-
Hors-bilan		
Opérations de couverture	6,292,993.62	-
Autres opérations	40,647,766.21	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

STAMINA PATRIMOINE

Affectation des résultats

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-7,766,614.96	-7,769,724.03
Total	-7,766,614.96	-7,769,724.03
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-7,766,614.96	-7,769,724.03
Total	-7,766,614.96	-7,769,724.03
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

STAMINA PATRIMOINE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	19,778,235.64	2,264,738.27
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	19,778,235.64	2,264,738.27
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	19,778,235.64	2,264,738.27
Total	19,778,235.64	2,264,738.27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

STAMINA PATRIMOINE

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

31/12/2015

Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	971.06
Actif net (en k EUR)	294.23
Nombre de titres	
Parts C	303.00

Date de mise en paiement 31/12/2015

Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	
Parts C	1.32
Capitalisation unitaire sur résultat	
Parts C	-3.46

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

STAMINA PATRIMOINE

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	136.17	143.02	151.05	153.57	158.40
Actif net (en k EUR)	248,288.21	277,249.58	435,330.78	406,291.46	397,045.25
Nombre de titres					
Parts C	1,823,361.928	1,938,462.615	2,882,010.270	2,645,547.357	2,506,527.424
Date de mise en paiement					
	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	9.83	10.90	8.43	0.85	7.89
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-2.59	-2.72	-3.23	-2.93	-3.09

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

STAMINA PATRIMOINE

Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2017

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres d'OPC				389,900,022.76	98.20
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne				389,900,022.76	98.20
ALLIANZ RCM EURP EQ GROW-WTEUR	3,200.000	2,489.39	EUR	7,966,048.00	2.01
ALTARocca CONVERTIBLES-F	20,000.000	1,168.45	EUR	23,369,000.00	5.88
ALTARocca HYBRID BONDS 18C	5,222.000	1,030.42	EUR	5,380,853.24	1.36
AMUNDI INTL SICAV-IHE-C-CAP	4,900.000	1,656.37	EUR	8,116,193.40	2.04
AXA IM FIIS-EUR SH DUR H-AEURI	30,975.000	136.52	EUR	4,228,707.00	1.07
AXA WORLD FUND-US HY BOND-IUSD	680.000	232.55	USD	131,865.25	0.03
AXA WORLD-EMMK SH DUR BD-IH	101,800.000	116.20	EUR	11,829,160.00	2.98
BLACKROCK FIXED INC STRAT-D2	97,820.000	125.68	EUR	12,294,017.60	3.10
CANDRIAM BONDS-CREDIT OPPORTUNITIS-SICAV	81,288.003	227.13	EUR	18,462,944.12	4.64
COMGEST MONDE-I	8,300.000	1,904.45	EUR	15,806,935.00	3.98
DNCA INVEST - MIUR-I	72,027.000	129.84	EUR	9,351,985.68	2.36
DPAM INVEST B EQ WLD SUSTAIN F	42,000.000	195.32	EUR	8,203,440.00	2.07
EPARGNE OPPOTUNITIESI	30,800.000	149.70	EUR	4,610,760.00	1.16
ERAAM PREMIA-I	3,000.000	1,108.43	EUR	3,319,290.00	0.84
EXANE OVERDRIVE FUND-A EUR	1,483.000	13,783.27	EUR	20,440,589.41	5.14
FIDELITY FD-FRANCE FD-Y ACCE	280,000.000	15.16	EUR	4,244,800.00	1.07
FIDELITY FNDS-NORDIC-A EUR A	220,000.000	17.93	EUR	3,944,600.00	0.99
FIDELITY FUNDS-EMER M-YA EUR	600,000.000	13.81	EUR	8,286,000.00	2.09
FLEMING FLAGSHIP INDIA FD 3DEC	55,000.000	105.64	USD	4,844,659.38	1.22
FRANK TP GLB TOT RT-I-AC-H1EUR	808,800.000	19.64	EUR	15,884,832.00	4.00
GEMEQUITY-I	22,000.000	179.33	EUR	3,945,260.00	0.99
GROUPAMA AVENIR EURO - M	33,232.000	340.39	EUR	11,311,840.48	2.85
HSBC GIF-FRONTIER MARKETS-IA	65,000.000	165.35	USD	8,961,577.59	2.26
HSBC GIF-GEM DEBT T/R-L1CHEUR	1,121,733.000	10.61	EUR	11,895,978.47	3.00
H2O ADAGIO-IC	223.600	67,768.60	EUR	15,153,058.96	3.82
INRIS UCITS R CFM DIV-IEUR	41,000.000	114.43	EUR	4,691,630.00	1.18
INVESTEC GS GLOBAL GOLD-I	100,000.000	15.01	USD	1,251,563.41	0.32
JPM EM MKT SC-C PERF ACC EUR	60,000.000	123.78	EUR	7,426,800.00	1.87
JPM FDS GL.CONV.(EUR)C C.3DEC	680,000.000	17.55	EUR	11,934,000.00	3.01
JPM INV-INC OPP CHC SHS C EUR CAP	113,984.000	140.68	EUR	16,035,269.12	4.04
MANDARINE VALEUR-I	1,400.000	6,130.49	EUR	8,582,686.00	2.16
MONETA MU CAPS C 4D	44,300.000	278.30	EUR	12,328,690.00	3.11
ODDO AVENIR EURO-B	35.000	334,928.57	EUR	11,722,499.95	2.95
PICTET TR - DIVERSIFIED ALPHA IEU	110,800.000	111.08	EUR	12,307,664.00	3.10

STAMINA PATRIMOINE

PL P FR SM CAP A 3D ACT A 3 DECIMALS	11,000.000	763.33	EUR	8,396,630.00	2.11
PRIM PRECIOUS METALS-I	160.000	33,309.37	EUR	5,329,499.20	1.34
SCH ISF-EUROPEAN ALAR-CA EUR	157,903.000	109.65	EUR	17,314,569.24	4.35
SCHRODER ISF EM DBT A R-CAC EUR	488,044.000	32.20	EUR	15,715,358.43	3.96
SCOR EURO HIGH YIELD	3,000.000	1,756.44	EUR	5,289,320.00	1.33
STAMINA GCM US EQUITY 84C	4,200.000	1,019.89	EUR	4,283,538.00	1.08
SYCOMORE EUROPEAN GROWTH-I	12,901.000	412.83	EUR	5,325,919.83	1.34
Instruments financiers à terme				376,200.01	0.09
Futures				122,128.75	0.03
E-MINI MSCI EMERGING MARKETS 16/03/2018	250.000	1,163.70	USD	533,644.63	0.14
EURO FX CURR FUT (CME) 19/03/2018	50.000	1.21	USD	115,692.49	0.03
EURO STOXX BANKS (SX7E) 16/03/2018	2,000.000	130.40	EUR	-470,000.00	-0.12
EURO STOXX 50 - FUTURE 16/03/2018	250.000	3,493.00	EUR	-200,000.00	-0.05
RUSSELL 2000 E MINI INDEX FUT 16/03/2018	100.000	1,536.50	USD	46,068.54	0.01
S&P 500 E-MINI FUTURE 16/03/2018	200.000	2,676.00	USD	96,723.09	0.02
Options				376,200.00	0.09
CALL EURO STOXX 50 - OPTIO 19/01/18 3700	1,500.000	0.60	EUR	9,000.00	-
PUT EURO STOXX 50 - OPTION 15/06/18 2500	-800.000	7.70	EUR	-61,600.00	-0.02
PUT EURO STOXX 50 - OPTION 15/06/18 3100	800.000	53.60	EUR	428,800.00	0.11
Appels de marge				-122,128.74	-0.03
Créances				4,405,273.14	1.11
Dettes				-1,917,893.60	-0.48
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				4,281,646.31	1.08
TOTAL ACTIF NET				397,045,248.62	100.00